Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

DIRECTIVE 2004/39/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 21 avril 2004

concernant les marchés d'instruments financiers, modifiant les directives 85/611/CEE et 93/6/CEE du Conseil et la directive 2000/12/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 93/22/CEE du Conseil

(JO L 145 du 30.4.2004, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014	L 173	349	12.6.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/dir/2004/39/2011-01-04/fra